

Réf: Dossier N° : 57860

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « ATTITUDE NOUVELLE DE CONSTRUCTION DE COTE D'IVOIRE » en abrégé «ANC-CI »

Siège social : ABIDJAN - MARCORY SAINTE BERNADETTE, CP 012
BP 2252 ABJ XII

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 21 Nov. 2018, et enregistrés au CEPICI le 07 Déc. 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « ATTITUDE NOUVELLE DE CONSTRUCTION DE COTE D'IVOIRE » en abrégé «ANC-CI ».

Objet: la construction de bâtiments, la rénovation, l'entretien de bâtiment. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social: ABIDJAN - MARCORY SAINTE BERNADETTE, CP 012
BP 2252 ABJ XII

GERANT: Monsieur AKA KOFFI YVES FIDELE .

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-31697 du 06/12/2018 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°28355 du 06/12/2018

Pour Avis

Le CEPICI

